









Pas de libre-échange pour l'huile de palme malaisienne

Une délégation malaisienne ainsi que des organisations d'agriculteurs, de protection des consommateurs, de développement, de l'environnement et des droits de l'homme ont remis aujourd'hui au Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) une pétition qui demande l'exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange prévu avec la Malaisie.

(BERNE/SUISSE) 20 000 personnes ont signé la pétition « Stoppons l'huile de palme de Malaisie », qui demande au Conseil fédéral l'exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange prévu. En outre, la Malaisie devra ratifier les conventions de l'ONU relatives aux droits de l'homme et aux normes fondamentales du travail avant la fin des négociations, comme demandé par le Parlement suisse en 2012 déjà.

Ce matin, la délégation malaisienne a visité l'exploitation bio de la famille Glauser à Châtonnaye, dans le canton de Fribourg. Une gestion des ressources naturelles dans le respect de l'environnement ne doit pas être un objectif uniquement en Suisse, mais aussi en Malaisie. « Nous veillons à notre forêt. Le gourvernement malaisien doit respecter nos droits fonciers et non attribuer nos terres aux multinationales actives dans l'huile de palme, qui ne pensent qu'au profit sans se préoccuper de nos terres et de nos droits », selon Jengeto, un représentant de la délégation des autochtones de Malaisie.

La délégation malaisienne, la conseillère nationale Maya Graf, l'Union suisse des paysans, la Déclaration de Berne, la Fédération romande des consommateurs, la Fédération suisse des producteurs de céréales, Uniterre et le Fonds Bruno Manser remettront cet après-midi la pétition à l'ambassadeur Didier Chambovey, chef des négociateurs au Seco.

En Malaisie, les plantations d'huile de palme ne font pas que détruire les forêts tropicales ; elles violent également régulièrement les droits fonciers de la population locale, tout comme les lois du travail dans les plantations. Une exonération des droits de douane pour l'huile de palme malaisienne par le biais d'un accord de libre-échange conduirait d'une part à augmenter les quantités importées, d' autre part à accroître encore les violations des droits de l'homme et les atteintes à l'environnement. Cet état de faits irait à l'encontre des souhaits de beaucoup de consommatrices et consommateurs en Suisse. Les 20 000 signataires de la pétition demandent dès lors l'exclusion de l'huile de palme de l'accord, ainsi que la ratification préalable par la Malaisie des pactes pertinents qui ont trait aux droits de l'homme.

L'organisation environnementale allemande *Rettet den Regenwald* a remis à l'ambassade de Suisse en Allemagne une pétition signée par 150 000 personnes demandant que l'huile de palme ne fasse pas partie des accords de libre-échange.

Les photos de la visite de la remise de la pétition seront disponibles dès 15h00 sur le lien : https://www.dropbox.com/sh/qn2sasncwz0xo96/AAAEsE2jb3QvKPcnDzO1TysZa?dl=0

Contact médias:

Johanna Michel, Bruno Manser Fonds, Tél. 079 868 45 15 Thomas Braunschweig, Déclaration de Berne, Tél. 079 339 37 01 Fritz Glauser, Fédération suisse des producteurs de céréales / Union suisse des paysans, Tél. 079 702 05 44

Pour plus d'informations : http://pro-foret-pluviale.ch